PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE OU MOTOCYCLE

N° d'imprimé : **VP10023446**

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire Total	04/11/2026	26001253

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035Z219

RAISON SOCIALE : CONTROLE TECHNIQUE POLE AUTO 35

ADRESSE : La Brosse
ZA route du Meuble
35760 SAINT GREGOIRE
Tel:02 99 13 13 00

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1338

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GW-957-NG (F)	23/04/2024	23/04/2024

Genre	Marque	Type
CTTE	RENAULT	N10RENCTF37T358

N° dans la série du type	Énergie
VF1VB000172244155	GO

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale
23642	MASTER

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE :
ALCOPA AUCTION

ADRESSE :

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

1 - Défaillances constatées : 2

* 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux (AVG,AVD)

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

2 - Information

Les défaillances précédées par ** sont CRITIQUES et celles précédées par * sont MAJEURES en cas de contrôle règlementaire.

GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié relatif au contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes.

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage :	+0.5 m/km			
Dissymétrie suspension :	4%		6%	
Forces verticales :	1356 daN		1210 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	465 daN	462 daN	398 daN	420 daN
Déséquilibre :	1%		6%	
Forces de freinage (efficacité):	465 daN	462 daN	398 daN	420 daN
Taux d'efficacité global :	68			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité : 27%			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées	C1 : <0.10	C2 : <0.10		
Feux de croisement	-2.3%	-2.4%		